



## FICHE RÉFLEXES

N° 2 – 09/2020

### Agents des services techniques

#### Objet de la fiche

La présente fiche a pour objet d'apporter aux agents une liste de recommandations à respecter suite à la reprise et à la poursuite du travail après la période de confinement et selon les dernières recommandations (septembre 2020).

#### Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents de veiller à appliquer les mesures de protection suivantes :

- S'attacher les cheveux. Se raser la barbe si possible.
- Les ongles doivent être coupés court et de préférence sans vernis ni bijou.
- Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- Saluer sans se serrer la main.
- Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).
- Éviter de se toucher le visage.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle avec sac-poubelle refermable.

#### Recommandations pour la tenue du poste

##### *Sur le lieu de travail*

##### **En arrivant sur le lieu de travail :**

- Arriver en tenue civile sur le lieu de travail, procéder à l'habillage adéquat dans les vestiaires.
- Respecter le planning d'habillage et déshabillage au niveau des vestiaires pour éviter les contacts rapprochés avec les collègues.
- Ne pas mélanger vêtements civils et tenue de travail.
- La tenue de travail incluant les chaussures doit rester sur le lieu de travail.
- Respecter le sens de circulation au niveau des vestiaires avec une zone « propre » et une zone « sale »

- Aérer le vestiaire 15 minutes et répéter cette opération plusieurs fois dans la
- Journée. L'utilisation de la climatisation est proscrite.
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon après s'être habillé.

### **Pour les agents d'entretien travaillant en espace fermé - agents d'entretien :**

- Respecter les gestes barrières.
- Respecter les plannings de travail
- Se laver les mains en arrivant et avant d'enfiler des gants.
- Porter des gants durant toute la durée du poste.
- Porter des vêtements de travail couvrants, les EPI (masques chirurgicaux, gants chaussures lunettes ou écrans faciaux)
- Éviter de porter les mains au visage, avec des mains non lavées.
- Si possible, effectuer les tâches de nettoyage en l'absence d'autres personnes dans les locaux.
- Aérer les pièces en évitant de faire fonctionner climatisation et ventilateur.
- Ne pas échanger les matériels : chariot-presse ...
- Le port du masque est obligatoire et doit être renouvelé toutes les 4 heures ou lorsqu'il est humide.
- Stocker le matériel dans un lieu de stockage fermé à clé.
- La douche est fortement recommandée en fin de poste, avant de rentrer chez soi, en tenue civile.

### **Concernant les agents techniques travaillant en extérieurs :**

- Les règles sont les mêmes que ci-dessus concernant l'habillement et l'organisation de travail.
- Concernant le port du masque, ce dernier est obligatoire pour le travail en espace fermé ou en cas d'activité collective, en complément du respect des gestes barrières.
- Concernant la conduite de véhicule de service, si possible ne pas être plus de 2 dans un véhicule, uniquement si le respect de la distanciation physique est possible, et port du masque obligatoire.

#### **□ Règles organisationnelles en fonction des tâches :**

- Concernant la collecte des corbeilles : remplacer systématiquement les sacs usagés par des sacs neufs. Fermer chaque sac à l'aide de liens plastiques afin d'éviter la projection de poussières.
- Concernant le nettoyage du matériel, ce dernier doit se faire avec du détergent dilué suivi d'un rinçage à l'eau en évitant les éclaboussures. Le matériel doit sécher à l'air libre.
- Éviter le travail isolé malgré l'évitement des co-activités, en veillant à rester à portée de vue d'un autre collègue.

#### ***Moments de convivialité et repas***

- Se laver les mains avant et après la prise du repas.
- Respecter les gestes barrières pendant ces temps.
- Éviter le regroupement de personnes dans un espace confiné pour les repas.
- Ne pas oublier que le virus reste en suspension dans l'air dans les lieux confinés.
- Organiser un planning pour les pauses méridiennes
- Procéder au lavage des mains avant et après repas et éviter de porter la main au visage.
- Ne pas utiliser les fontaines à eau et les points en libre accès (points sauces par exemple)
- Privilégier le paiement dématérialisé (exemple : carte bleue, carte de restauration).

### **Mode opératoire du matériel**

- Concernant le nettoyage du matériel, ce dernier doit se faire avec du détergeant dilué suivi d'un rinçage à l'eau en évitant les éclaboussures.
- La vaporisation du détergent dilué peut se faire grâce à un pulvérisateur.
- Pour le rinçage, en cas d'absence de jet d'eau disponible, rincer à l'aide d'un bac d'eau propre.
- Le matériel doit sécher à l'air libre.
- Ne retirer les gants qu'après le nettoyage du matériel